

La Martinique se mobilise trois jours durant face à un CHU "en danger de mort imminente"

Publié le 08/06/18 - 17h35 - HOSPIMEDIA

Ces 11, 12 et 13 juin, trois jours de mobilisation s'annoncent en Martinique pour dénoncer l'état de délabrement du système de santé avec une grève interprofessionnelle de 24 heures reconductible. Un mouvement "*santé morte*" qui touche aussi bien les hospitaliers que les professionnels de santé libéraux, relaient par communiqués leurs représentants martiniquais. Outre l'insuffisante prise en compte des frais induits par la grande précarité et l'éloignement géographique de ce territoire des Antilles, c'est avant tout l'état de "*danger de mort imminente*" du CHU qui inquiète, pour citer entre autres l'Association des maires de Martinique. Ce dernier est depuis début janvier sous administration provisoire, une première historique pour un CHU (lire [ici](#) et [là](#) nos articles). "*Le malaise des professionnels est d'autant plus patent qu'ils ne peuvent plus au CHU [...] assurer de manière pérenne la qualité, la sécurité et l'équité dans l'accès aux soins de tous les usagers*", abonde l'intersyndicale Convergences HP et ses membres, la Coordination médicale hospitalière (CMH) et le Syndicat national des médecins, chirurgiens, spécialistes et biologistes des hôpitaux publics (Snam-HP).

À l'Assemblée nationale le 5 juin, la ministre des Solidarités et de la Santé, Agnès Buzyn, a une nouvelle fois reconnu que la situation du CHU est "*particulièrement sensible*", d'où cette nécessité qu'il fasse l'objet d'"*un suivi et d'un accompagnement exceptionnel*". Pour autant, malgré un niveau d'accompagnement en trésorerie "*très conséquent*" (104 millions d'euros, M€) et une aide complémentaire en fin d'année pour éviter les ruptures d'approvisionnement, l'hôpital a achevé 2017 sur un déficit de 26,7 M€ (+12,8 M€ depuis 2016), a souligné la ministre, interpellée par la députée GDR Manuëla Kéclard-Mondésir. "*Ce soutien financier trouve toutefois ses limites puisque, malgré les moyens hors normes accordés chaque année [...], la situation demeure dégradée : celui-ci payait ses fournisseurs à 340 jours à fin de l'année 2017*". Les capacités d'investissement sont de fait inexistantes et le fonctionnement quotidien des services extrêmement compliqué. Mais "*plus que d'un manque de moyens, l'établissement a souffert d'un déficit de gestion qui a justifié qu'en fin d'année 2017 je prenne la décision de le mettre sous administration provisoire*", a ajouté Agnès Buzyn. Et selon elle, la nouvelle équipe a depuis permis de "*maîtriser le dérapage des dépenses et d'engager des réflexions sur des actions profondément structurantes indispensables au redressement*". Par exemple : la rationalisation du processus achat.

Thomas Quéguiner

[Ecrire à l'auteur](#) - [Twitter](#)

Tous droits réservés 2001/2018 — HOSPIMEDIA